



Assemblée générale  
Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/169  
S/1996/444  
18 juin 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Cinquante et unième session  
Point 71 de la liste préliminaire\*  
DÉSARMEMENT GÉNÉRAL ET COMPLET

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Cinquante et unième année

Lettre datée du 13 juin 1996, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration faite le 1er juin 1996 par le Président Clinton concernant le retrait de toutes les ogives nucléaires du territoire ukrainien.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite déclaration comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 71 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

(Signé) Madeleine K. ALBRIGHT

---

\* A/51/50.

ANNEXE

Déclaration faite par le Président des États-Unis  
d'Amérique le 1er juin 1996, concernant le retrait  
des ogives nucléaires du territoire ukrainien

Le Président de l'Ukraine, M. Koutchma, a annoncé que toutes les ogives nucléaires avaient été retirées du territoire ukrainien. Ceci est un résultat remarquable. En 1991, il y avait en Ukraine plus de 4 000 ogives nucléaires stratégiques et tactiques, et il n'en reste pas une aujourd'hui. Je rends hommage au Gouvernement ukrainien pour sa contribution historique à la réduction de la menace nucléaire. Lorsque les Présidents de l'Ukraine et de la Russie et moi-même avons signé en janvier 1994 la Déclaration trilatérale sur la question, nous attendions beaucoup de ce jour qui maintenant est arrivé.

La confiance et la coopération qui se sont établies entre les États-Unis et l'Ukraine dans le règlement de cette question sont la pierre angulaire de tout un ensemble de relations fructueuses. L'Ukraine a entrepris un programme audacieux de réformes politiques et économiques qui jette les bases de la démocratie et de l'économie de marché. Nous demeurons résolus à soutenir l'Ukraine dans son vaste programme de réformes ambitieuses et à travailler avec elle et avec nos partenaires européens pour promouvoir son intégration à la Communauté européenne.

Je tiens également à souligner qu'aussi bien les États-Unis que la Russie sont en avance dans le programme de réduction des armements prévu par le Traité START I. À ce jour, les États-Unis ont détruit 750 vecteurs nucléaires stratégiques et, dans l'ex-Union soviétique, environ 800 vecteurs stratégiques ont été éliminés, dont plus de 700 en Russie. Le programme coopératif de réduction de la menace (Nunn-Lugar) a joué un rôle déterminant dans l'élimination de ces armes de l'ex-Union soviétique et dans la démilitarisation de l'Ukraine.

J'ai prié le Secrétaire Perry de rencontrer la semaine prochaine ses homologues ukrainien et russe, les Ministres Chmarov et Gratchev, et de célébrer le succès de l'application de la Déclaration trilatérale en visitant un silo détruit de missiles balistiques intercontinentaux et une ancienne installation d'entreposage d'armes nucléaires en Ukraine. Un nouveau pas important sera ainsi franchi sur la voie d'un monde plus sûr pour nous tous.

En ce jour de jalons qui feront date, je salue également l'accord auquel sont arrivées à Vienne les 30 nations parties au Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (CFE). Cet accord représente la solution d'un problème délicat qui s'était posé concernant la quantité de matériel nucléaire russe et ukrainien autorisée en bordure nord et sud de la région CFE.

Cet accord est l'aboutissement de deux années de négociations menées sous la direction des États-Unis. Je félicite toutes les parties, y compris nos alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), la Russie, l'Ukraine et tous les États du Caucase et d'Europe centrale et orientale pour leur travail opiniâtre, leur coopération et leur volonté de préserver l'intégrité et l'efficacité de ce traité fondamental.

Le Traité CFE est un élément clef dans une Europe nouvelle, plus stable. Il a permis de détruire plus de 50 000 chars, véhicules blindés de combat, pièces d'artillerie, avions de combat et hélicoptères d'attaque et de mettre en place un ensemble de mesures de transparence qui renforceront la confiance grâce à des inspections sur place, des notifications et des échanges d'informations.

-----